

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National(AAON) n° D.N.C.M.P.78 ./ F/2020 -2021 pour la fourniture des video-projecteurs.

1. Objet

L'Université du Burundi – Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des video-projecteurs.

2. Financement du marché

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat, l'exercice 2020-2021.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot qui est indivisible :

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
1.	Video-projecteurs	pce	35

1. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National (A.A.O.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures est à livrer **en une seule fois**. L'attributaire s'engage à procéder à la livraison au plus tard dans **30jours** à partir de l'acte de notification.

2. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

3. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université, tous les jours ouvrables de 8h à 15h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi
Direction Financière et du Patrimoine
B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

R

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de 50.000 FBU (CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 1101/001- 04 ouvert à la BRB.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction Administrative et Financière

B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

4. **Garantie bancaire de soumission et Présentation de l'offre**

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **2 000 000 Fbu deux millions de Fbu**).

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 22.10./2020 à 9heures à l'adresse suivante : L'Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura Tél. :22 22 92 11.

Elles pourront également être remises de main en main au Président de la Commission d'Ouverture des Offres avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

5. **Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

6. **Date limite de dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22.10./2020 à 9 heures

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

7. **Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions du Rectorat le 22.10./2020 à 9heures 30 minutes Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un code requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous

les soumissionnaires présents et une copie de ce procès-verbal est transmis à la D.N.C.M.P.

8. Critères de qualification

Offre technique :

- La caution bancaire de soumission ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du marché ;
- L'attestation originale de non redevabilité délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S ; en original
- L'adresse complète du soumissionnaire (Téléphone et lieu du domicile, téléphone, télex et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre ;
- Les statuts de la société (personne morale) ;
- L'attestation de non faillite délivré par le Tribunal de commerce ;
- Les spécifications techniques
- Le prospectus technique de chaque produit à fournir.

Offre financière :

L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :

- La soumission ;
- Le détail quantitatif estimatif dûment complété, éventuellement les corrections du détail quantitatif et estimatif de l'administration ;
- Le bordereau des prix unitaires du matériel et des licences des logiciels ;
- Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code Révisé des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le 16 / 09 / 2020

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS A L'UNIVERSITE DU BURUNDI**

Le Recteur

Dr. Francois HAVYARIMANA

